



Communication de l'Office fédéral de l'aviation civile

Annexes à la Convention du 7 décembre 1944 relative à l'aviation civile internationale¹

1. Les annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale en vigueur sont les éditions suivantes:

Annexe 1 Licences du personnel

Onzième édition, juillet 2011; applicable depuis le 17 novembre 2011

Dernier amendement: n° 172, 13 novembre 2014

Annexe 2 Règles de l'air

Dixième édition, juillet 2005; applicable depuis le 24 novembre 2005

Dernier amendement: n° 45, 10 novembre 2016

Annexe 3 Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale

Dix-neuvième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Annexe 4 Cartes aéronautiques

Onzième édition, juillet 2009; applicable depuis le 19 novembre 2009

Dernier amendement: n° 59, 10 novembre 2016

Annexe 5 Unités de mesure à utiliser dans l'exploitation en vol et au sol

Cinquième édition, juillet 2010; applicable depuis le 18 novembre 2010

Dernier amendement: n° 17, 18 novembre 2010

¹ RS 0.748.0

Annexe 6 Exploitation technique des aéronefs

Partie 1: Aviation de transport commercial international - Avions

Dixième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Partie 2: Aviation générale international – Avions

Neuvième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Partie 3: Vols internationaux d'hélicoptères

Huitième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Annexe 7 Marques de nationalité et d'immatriculation des aéronefs

Sixième édition, juillet 2012; applicable depuis le 15 novembre 2012

Dernier amendement: n° 6, 15 novembre 2012

Annexe 8 Navigabilité des aéronefs

Onzième édition, juillet 2010; applicable depuis le 18 novembre 2010

Dernier amendement: n° 105-A, 10 novembre 2016

Annexe 9 Facilitation

Quatorzième édition, octobre 2015; applicable depuis le 25 février 2016

Dernier amendement: n° 25, 25 février 2016

Annexe 10 Télécommunications aéronautiques

Volume I: Aides radio à la navigation

Sixième édition, juillet 2006; applicable depuis le 23 novembre 2006

Dernier amendement: n° 90, 10 novembre 2016

Volume II: Procédures de télécommunication, y compris celles qui ont le caractère de procédures pour les services de navigation aérienne

Septième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Volume III: Systèmes de télécommunication (Partie 1 – Systèmes de communication de données numériques; Partie 2 – Systèmes de communications vocales)

Deuxième édition, juillet 2007; applicable depuis le 22 novembre 2007

Dernier amendement: n° 90, 10 novembre 2016

Volume IV: Systèmes de surveillance et anticollision

Cinquième édition, juillet 2014; applicable depuis le 13 novembre 2014

Dernier amendement: n° 89, 13 novembre 2014

Volume V: Emploi du spectre des radiofréquences aéronautiques

Troisième édition, juillet 2013; applicable depuis le 14 novembre 2013

Dernier amendement: n° 88-A, 13 novembre 2014

Annexe 11 Services de la circulation aérienne

Quatorzième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Annexe 12 Recherches et sauvetage

Huitième édition, juillet 2004; applicable depuis le 25 novembre 2004

Dernier amendement: n° 18, 22 novembre 2007

Annexe 13 Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation

Onzième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Annexe 14 Aérodromes

Volume I: Conception et exploitation technique des aérodromes

Septième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Volume II: Hélistations

Quatrième édition, juillet 2013; applicable depuis le 14 novembre 2013

Dernier amendement: n° 7, 10 novembre 2016

Annexe 15 Services d'information aéronautique

Quinzième édition, juillet 2016; applicable depuis le 10 novembre 2016

Dernier amendement: –

Annexe 16 Protection de l'environnement

Volume I: Bruit des aéronefs

Septième édition, juillet 2014; applicable depuis le 1^{er} janvier 2015

Dernier amendement: n° 11, 1^{er} janvier 2015

Volume II: Emissions des moteurs d'aviation

Troisième édition, juillet 2008; applicable depuis le 20 novembre 2008

Dernier amendement: n° 8, 1^{er} janvier 2015

Annexe 17 Sûreté

Neuvième édition, mars 2011; applicable depuis le 1^{er} juillet 2011

Dernier amendement: n° 14, 14 novembre 2014

Annexe 18 Sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses

Quatrième édition, juillet 2011; applicable depuis le 17 novembre 2011

Dernier amendement: n° 12, 12 novembre 2015

Annexe 19 Gestion de la sécurité

Première édition, juillet 2013; applicable depuis le 14 novembre 2013

Dernier amendement: –

2. Les annexes et leurs amendements ne sont pas publiés dans le Recueil officiel du droit fédéral ni traduits dans les langues nationales suisses, à l'exception du français qui est une langue officielle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

3. Le texte des annexes et de leurs amendements est accessible sur le site web de l'office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Il peut d'autre part être obtenu contre paiement auprès de l'OACI.